

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 juillet 2020

Le 23 mai 2020 à 20 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Saint Clément de la Place s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VEYER, Maire de la commune.

Etaient présents : M. Olivier AUBER, Mme Maëlle BERTIN, M. Philippe BIROT, Mme Lucie BOISARD, Mme Danielle BOMAL, M. Michel BROUTE, M. Clotaire COSNARD, M. Emmanuel FARIBAUT, M. Hervé FOURNY, Mme Josy FROGER, Mme Jehane GERVAIS, M. René-François JOUBERT, Mme Nathalie MASSIAS, M. Christian PHILIPPEAU, Mme Noémie RETY, Mme Karine ROBIN, Mme Nadine VAUCELLE, M. Philippe VEYER,

Absent excusé : Mme Nathalie Massias

Procurations : Mme Nathalie Massias à Mme Noémie Rety

Secrétaire de séance : Mme Noémie RETY

Le compte rendu du Conseil du 17 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

1) Délibération N°20-39

A l'unanimité

2) Délibération n° 20-40 Octroi d'une prime exceptionnelle Covid 19 aux agents communaux

P. Birot : Est-ce imposé aux collectivités ou pas ? PV : c'est laissé au libre arbitre des collectivités.

K. Robin : les agents qui se sont occupés du ramassage des déchets verts ne sont pas concernés ?

PV : non car la prime récompense un surcroît global d'activité, or les bâtiments communaux en dehors de la mairie et l'école étaient fermés. Les prestataires n'étaient pas présents, pas de travaux en cours.

O. Auber : Le nom des agents ne doit pas figurer sur la délibération ?, PV : cela fera l'objet d'arrêtés individuels par la suite.

A l'unanimité

3) Délibération n°20-41 Attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2020

Christian Philippeau : cela aurait été intéressant d'avoir un comparatif des montants versés en 2019.

O. Segut : Pourquoi 6000 euros versés à la Rue du Milieu alors qu'ils arrêtent ? Josy Froger : Il s'agit de financer le temps fort du 27 septembre avec trois spectacles. C'est la seule subvention culturelle en 2020

L'enveloppe de 6 000 euros sera-t-elle distribuée aux autres ou à de nouvelles associations ? NR : nous allons rechercher d'autres compagnies pour bâtir une politique culturelle communale.

Danielle Bomal : l'association de la Croix des Frux n'a pas demandé de subvention, cela paie le pot à l'occasion du pique nique. L'association n'a pas d'assurance, faut-il demander une subvention pour être assurés ?

Noémie Rety : il faut une assurance obligatoire quand une salle est louée.

Danielle Bomal : quelle est l'association concernant les chevaux de trait ? CP il s'agissait de l'association promouvant la traction animale.

HF : les associations ont de bonnes réserves

JF : Nous avons regardé les reliquats disponibles sur les comptes pour arbitrer.

A l'unanimité

4) Délibération n° 20-42 Réalisation d'une étude portant sur les finances communales

Question Olivier Auber : quel est le coût de l'étude financière et fiscale ? pourquoi KPMG ?

Réponse AH :

Présentation en commission municipale et devant les conseillers municipaux

1 contre Jehane Gervais

1 abstention Olivier Auber

4) Délibération n°20-43 Autorisation de signature d'un bail commercial 9 rue de l'Eglise

O. Auber : Y a-t-il des travaux à prévoir ? non, sauf si demandes de mise en conformité suite au passage en commission de sécurité. Cela est peu probable.

Clotaire Cosnard : la recette sera-t-elle imputée sur un budget spécifique ?

Danielle Bomal : après la durée de trois ans, que se passe t il ? PV : nous basculerons sur un bail 3/6/9

Lucie Boisard : il n'y avait pas d'affectation prévue pour ce local ? PV : non

Unanimité

5) Délibération n°20-44 Adhésion de la Commune de Saint Clément de la Place à l'association des Maires ruraux du Maine et Loire

Clotaire Cosnard : l'association fournit un identifiant à la Commune ? PV : nous devons nous renseigner. Il s'agit d'un réseau de partage d'informations et d'entraide.

6) Délibération n°20-45 Rétrocession des parcelles AA 489 et AA 490 à la Commune pour un euro symbolique

Danielle Bomal : Pourquoi veut il céder ce terrain ? Christian Philippeau : cela crée une servitude inutile pour les futurs acquéreurs.

Unanimité

Informations concernant les arrêtés municipaux

Questions diverses :

PV a participé au séminaire des Maires de la CU d'ALM. IL faut être vigilant sur les gestes barrières. Des clusters apparaissent suite aux réunions de famille.

ALM a été retenue pour le contrat de transition écologique qui sera lancé en octobre. Le spectre des champs d'intervention est large : 247 actions possibles de transition écologique, 95 actions de participation citoyenne. La Commune devra délibérer sur un axe, la suppression des énergies fossiles par exemple.

Le territoire intelligent, autre axe fort, est porté par ENGIE au travers d'un contrat de performance de 178 000 000 euros sur 12 ans. Il concerne par exemple la gestion de l'éclairage public. 30 000 candélabres seront changés sur cinq ans.

Il y aura quinze présidents de commission (9 angevins et 9 non angevins) élus le 17 juillet prochain lors du premier Conseil communautaire.

Le transfert de la compétence voirie à ALM sera effective au 1^{er} janvier 2022.

Outils informatiques

Le passage à la solution Microsoft 360 est difficile à mettre en œuvre. Philippe y travaillera cet été afin que tous les conseillers aient accès à des dossiers partagés.

Retour sur les réunions de quartier

Les habitants avaient envie de participer. Les retours sont positifs. Les réunions reprendront en septembre.

Animation de rentrée :

Il est proposé d'installer une mini-ferme le dimanche 13 septembre 2020. La date est elle adaptée ?

Commission affaires scolaires :

Tous les élèves sont retournés à l'école pour les quinze derniers jours. Nous travaillons sur la rentrée de septembre avec l'organisation du périscolaire.

Commission information/communication/culture/sport

Une date a été retenue le 17 septembre pour présenter aux associations

Il était prévu une séance de cinéma en plein air or le projecteur est déjà retenu. Il faudra s'y prendre Le logo sera retravaillé par Lisa cet été et présenté en septembre.

Une programmation est en cours de réflexion. Une après midi jeux de société est proposée le dimanche 22 en salle Nicolas Touzaint.

Commission bâtiments/voirie

Une visite des bâtiments a été proposée aux membres de la commission

Danielle Bomal : très intéressant, a découvert des locaux qu'elle ne connaissait pas. Très utile pour se rendre compte des chiffres

Clotaire Cosnard : Jacky a fait visiter les locaux, il a une grande connaissance des locaux. Il espère que le transfert des connaissances s'effectuera avec son/sa remplaçante.

Michel Brouté : surpris par l'état de l'atelier, c'est une catastrophe tant sur le plan sanitaire que de la sécurité des locaux. C'est inadmissible de faire travailler des agents communaux dans ces conditions.

René-François Joubert : le projet d'atelier sera étudié lors de la prochaine commission de septembre

Gestion des clefs : le Président du club de football a demandé quinze clefs

L'arrosage des terrains est en cours d'installation avec la pose d'un compteur.

La MAAF a accepté le devis pour la réfection des toitures des bâtiments associatifs par l'entreprise Lebreton. Des dégâts ont été constatés également dans la salle utilisée par les Planches clémentaises.

Démolition des locaux situés à la Corderie

Des devis sont en cours d'établissement pour les travaux de démolition

Un diagnostic amiante doit peut être réalisé. Pierre Lartiguet, habitant du Pinelier, s'est proposé pour donner un avis d'expert sur le bâtiment dont on ne sait pas s'il est classé ou inscrit.

Bibliothèque

Présence signalée d'une fuite d'eau. En attente du devis d'un maçon pour la réfection.

Porte métallique des sanitaires extérieurs à la mairie :

Un autre devis par la sté A2S a été reçu à hauteur de 1200 euros TTC.

Premier étage de la mairie

Toujours en attente de devis pour la réalisation d'une cloison.

Epicerie

La climatisation est tombée en panne et nous avons dû réparer la climatisation

Groupe scolaire

Des éclairage Led seront installés sur une aile du bâtiment. Un devis a été demandé pour le démoussage des toitures car des infiltrations ont été constatées.

Un lave linge professionnel va être acheté pour remplacer le matériel

CCAS

Les huit membres nommés ont été trouvés et seront réunis le 16 juillet avec les huit membres élus pour la première réunion du Conseil d'administration.

Clotaire Cosnard a eu écho d'un courrier qui devait être transmis à tous les conseillers. Noémie Rety précise que le contenu des échanges a été donné aux membres de la commission information/communication. Des réponses ont été apportées à M. Morin.

Noémie Rety informe que nous avons récupéré un chien errant. Nous n'avons plus de convention avec la SPA. Nous avons obligation de conserver l'animal pendant huit jours mais que se passe t il après ?

La séance est clôturée à 22h30.